

United Nations

Nations Unies

DECLASSIFIED

A/AC. 13/P.V. 1

26 May 1947

French

**GENERAL
ASSEMBLY**

**ASSEMBLEE
GENERALE**

COMMISSION SPECIALE SUR LA PALESTINE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA PREMIERE SEANCE

tenue à Lake Success, le lundi 26 mai 1947

à 15 heures

PRESIDENT: Le SECRETAIRE GENERAL

PRESENTS :- Les représentants des pays suivants:

Australie

Canada

Guatemala

Inde

Iran

Pays-Bas

Pérou

Suède

Tchécoslovaquie

Uruguay

Yougoslavie

MM. Hood

Mayrand

Garcia Granados

Dayal

Entezam

Snouck Hurgronje

Ulloa

Haggloff

Papanek

Garcia Salazar

Brilej

OUVERTURE DE LA SEANCE PAR LE SECRETAIRE GENERAL.

LE SECRETAIRE GENERAL (interprétation) : La première séance de la Commission spéciale sur la Palestine est ouverte.

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue au quartier général des Nations Unies où vous êtes maintenant réunis pour préparer les plans de l'importante enquête qui vous a été confiée.

La résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies est rédigée en termes très larges. Vous avez d'abord "les pouvoirs les plus étendus en vue de vous assurer des faits et de les enregistrer, ainsi que d'enquêter sur toutes les questions et tous les problèmes relatifs à la question palestinienne". Vous allez procéder "à des enquêtes en Palestine et dans tous les endroits" où vous le jugerez utile. Votre Commission " recevra et examinera les témoignages ... émanant de la Puissance mandataire, des représentants de la population de la Palestine, de Gouvernements et de toutes autres organisations et personnes " qu'elle jugera nécessaires.

En conséquence, votre liberté d'action est très grande. Elle a, néanmoins, une limite et cette limite est importante : c'est la délai fixé par l'Assemblée générale pour l'achèvement de votre rapport. On vous a demandé de communiquer ce rapport à une date qui ne soit pas postérieure au 1er septembre, parce que le résultat de vos travaux et les propositions que vous pourrez considérer comme indiqué de soumettre devront être reçus à temps pour permettre un examen par l'Assemblée générale à sa prochaine session ordinaire.

En raison de ce délai très strict, vous aurez un programme très chargé pour les quatorze prochaines semaines et c'est là une période très courte pour une tâche aussi compliquée. Vous devrez décider avec soin des moyens les plus efficaces de remplir votre mandat. Je puis vous assurer que moi-même et le personnel dont je dispose au Secrétariat des Nations Unies vous fourniront toute l'aide que l'Assemblée générale

nous a demandé de vous donner ou que vous pourrez nous demander en tout temps.

Je désire vous remercier pour votre bonne volonté à servir au sein cette Commission d'importance exceptionnelle. Vous venez de différentes parties du monde et vous jouissez de la confiance de vos Gouvernements respectifs. Vous savez que vous formez une Commission spéciale des Nations Unies, qui d'aujourd'hui, représente l'espoir et la foi de millions de gens. Leur confiance dans la capacité des Nations Unies de remplir leur mission actuelle pourra influencer grandement les résultats de votre travail. En tant que Commission, vous inspirerez également la confiance des Nations Unies en étudiant le problème si délicat de la Palestine - lequel suscite tant d'émotion et de passion et a fait naître tant d'appels aux sentiments d'humanité et de justice - dans l'esprit qui doit caractériser une Commission spéciale des Nations Unies, c'est-à-dire avec impartialité mais non avec détachement, avec objectivité et avec une profonde compréhension.

Il appartient à l'Assemblée générale de formuler des recommandations, mais vos constatations, en ce qui concerne les faits, et vos propositions aideront sans doute grandement l'Assemblée générale à remplir ses obligations. La large publicité que votre rapport recevra contribuera à une meilleure compréhension dans tous les pays et parmi tous les peuples intéressés à ces questions et - je l'espère sincèrement - préparera la voie à une solution juste et applicable, qui sera acceptable par tous.

Election du Président et du Vice-Président

Le SECRETAIRE GENERAL (interprétation): Nous abordons maintenant le point suivant de l'ordre du jour: élection du Président et du Vice-Président de la Commission.

Mais je constate que sur les onze membres de la Commission, six pays seulement ont ici, aujourd'hui, leurs représentants réguliers. Dans ces circonstances, je vous propose d'ajourner les élections dont il s'agit.

D'autre part, et étant donné qu'il est nécessaire d'utiliser au mieux notre temps, je vous propose de tenir, à la salle 10, une réunion privée dix minutes après avoir levé la séance publique. Au cours de cette réunion, nous procéderons à un échange de vues sur les mesures techniques à envisager, mais aucune décision ne sera prise.

M. HOOD (Australie) (interprétation): Je suis d'accord sur la proposition que vient de faire le Secrétaire général. Dans les circonstances actuelles, il n'y a malheureusement pas d'alternative. J'aimerais seulement savoir si le Secrétaire général pourrait nous indiquer la date approximative de l'arrivée des représentants permanents des Etats membres de cette Commission?

Le SECRETAIRE GENERAL (interprétation): Je ne puis indiquer de date précise; mais, au cours de la réunion privée qui va suivre, nous aurons peut-être des renseignements à ce sujet.

M. PAPANEK (Tchécoslovaquie) (interprétation): Je suis d'accord avec le Secrétaire général pour que soit ajournée à demain notre séance actuelle, en attendant l'arrivée des représentants réguliers des Etats membres de cette Commission.

Le représentant de la Tchécoslovaquie a quitté Londres hier; il devait être ici aujourd'hui. J'espère qu'il arrivera demain. Certains autres délégués se trouvent sans doute dans le même cas.

Afin de gagner du temps, je pense que nous devrions examiner dès maintenant les problèmes d'ordre pratique; de cette façon, lorsque les représentants réguliers arriveront, nous pourrons les informer des mesures nécessaires pour la poursuite des travaux de la Commission.

Le SECRETAIRE GENERAL (interprétation): S'il n'y a pas d'observations, nous nous réunirons donc en séance privée à la salle No. 10, à 15 h. 35.

(La séance est levée à 15 h. 25).